



Canadian Society for Medical Laboratory Science  
Société canadienne de science de laboratoire médical

## **Règles et règlements**

### **Programme d'enrichissement professionnel**

**Formulaires d'inscription**

**Décembre 2018**

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec les services d'apprentissage :

1.800.263.8277, poste 8698

Télécopieur : 905.528.4968

Courriel : [coned@csmls.org](mailto:coned@csmls.org)

©Tous droits réservés SCSLM 2018

**Aucune partie de ce document ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit, sans la permission écrite de la Société canadienne de science de laboratoire médical.**

## Introduction

Alors que notre profession s'adapte aux changements qui déferlent à un rythme accéléré dans le domaine de la prestation des soins de santé, les technologistes de laboratoire médical se doivent de mettre à jour les connaissances et les compétences nécessaires pour atteindre les normes professionnelles les plus élevées.

Qu'il soit exigé par un organisme de réglementation, souhaité par l'employeur, ou qu'il serve à poursuivre un intérêt professionnel, le programme d'enrichissement professionnel (PEP) de la SCSLM offre un processus servant à faire reconnaître vos activités de perfectionnement professionnel.

Ce programme facultatif, un service offert gratuitement par la SCSLM à ses membres, est en place depuis 1984. Il reconnaît la formation continue ainsi qu'une grande variété d'activités professionnelles et d'expériences d'apprentissage qui favorisent la croissance professionnelle.

Un certificat PEP requiert 60 heures de développement professionnel réparties sur une période consécutive de deux ans. Au moins la moitié de ces heures doit être documentée officiellement, bien que des activités non approuvées puissent être reconnues en complétant le relevé fourni à cet effet.

Pour vous inscrire au certificat PEP, prenez connaissance de ces directives et remplissez les formulaires ci-joints. Pour toute question, communiquez avec les services d'apprentissage au 905.667.8680 ou au 1.800.263.8277, poste 8698.

## Directives d'inscription

### Admissibilité

Afin d'être admissible au certificat PEP, vous devez accumuler 60 heures d'éducation permanente ou de perfectionnement professionnel échelonnées sur une période de deux années consécutives.

Seules les activités qui se sont déroulées au cours des deux années qui ont précédé la demande d'inscription seront considérées.

Au moins 50 % des heures doivent être documentées officiellement (ex., relevés de notes, lettres ou autre preuve de participation).

### Activités acceptables

#### 1. Éducation permanente

Tous les cours d'éducation permanente qui se sont vu assigner des heures PEP sont automatiquement acceptés. Une liste des cours déjà évalués est disponible sur la page des ressources d'apprentissage du site Web de la SCSLM. Veuillez consulter le guide de référence rapide des cours/crédits offerts.

Les cours qui ne sont pas mentionnés peuvent être présentés à des fins d'évaluation, à condition qu'ils soient pertinents à la science de laboratoire médical ou à la pratique professionnelle en laboratoire, par ex. gestion, éducation, informatique, communication pertinente, etc. Les ateliers, séminaires, programmes de formation sur place, téléconférences, etc. peuvent également être présentés.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la page des programmes de reconnaissance professionnelle ainsi que le Manuel d'évaluation.

#### 2. Activités professionnelles

Des exemples d'activités admissibles sont fournis ci-dessous. La liste n'est pas exhaustive et on encourage la présentation d'autres activités à des fins d'évaluation. La reconnaissance est attribuée seulement pour les activités qui se déroulent distinctement hors des cadres du travail régulier de chacun.

Si les activités présentées sont déjà approuvées, on doit en fournir la preuve.

##### 2.1 Présentations scientifiques

- Présentation d'un article ou d'une conférence scientifique lors d'un congrès ou d'une réunion scientifique - 15 heures PEP par heure de conférence donnée
- Publication d'un article scientifique; auteur principal - 30 heures PEP; auteur secondaire - 15 heures PEP
- Présentation sur affiche - 15 heures PEP

- Préparation de courts articles scientifiques ou connexes au laboratoire dans des journaux ou des bulletins appropriés - 3 heures PEP par article
- Préparation d'études de cas - 8 heures PEP chacune

Une copie de l'article doit être jointe à des fins d'évaluation. Dans le cas d'une présentation orale, le résumé doit être présenté.

Veillez noter que les heures PEP assignées à des activités professionnelles ne reflètent pas la période de temps allouée à ces activités, mais elles tentent plutôt de reconnaître la composante apprentissage.

## **2.2 Préparation/présentation de cours**

- Présentation de conférences en cours magistraux - 8 heures PEP par heure de conférence
- Préparation d'un cours de formation à distance - 12 heures PEP par heure de leçon
- Préparation de l'examen d'un cours - 15 heures PEP par heure d'examen
- Préparation d'une évaluation de cours - 8 heures PEP
- Tutorat de cours de formation à distance - 15 heures PEP par année par cours
- Présentation d'une téléconférence - 12 heures PEP par heure de téléconférence

Les personnes engagées dans la conception, la planification ou la coordination de matériel de cours peuvent faire parvenir un résumé officiel de leur participation, à des fins d'évaluation individuelle.

## **2.3 Travail éditorial scientifique**

- Membre du Comité d'examen scientifique et de la formation de la SCSLM ou consultant éditorialiste de revue scientifique équivalente - 15 heures PEP par année
- Préparation de comptes rendus de revue scientifique - 8 heures PEP par compte rendu

## **2.4 Examineur de la SCSLM**

- Membre de groupes d'experts en examens - 30 heures PEP par année
- Traduction des examens - 15 heures PEP par année

## **2.5 Divers**

- Assistance à LABCON de la SCSLM - 5 heures PEP par journée complète de participation
- Assistance à un congrès provincial ou à une réunion scientifique similaire - 4 heures PEP par journée complète de participation
- Service au sein de la profession - 8 heures PEP par année

- Membre d'un conseil ou d'un comité de la SCSLM, d'une association provinciale ou d'un organisme de réglementation
- Membre d'un comité similaire dans un hôpital ou un milieu de travail
- Membre du comité consultatif d'un programme de formation

**Maximum de 15 heures par demande présentée pour les activités susmentionnées**

- Enquête d'agrément d'un laboratoire (comme enquêteur ou comme membre de l'équipe d'agrément) - 8 heures PEP par enquête

## Activités approuvées et non approuvées

### Activités approuvées

Des relevés de notes officiels ou autres documents prouvant l'assistance au cours ou la réussite du cours sont exigés.

**Au moins 50 % des heures présentées doivent être documentées officiellement.**

### Activités non approuvées

Il est possible de réclamer des crédits pour des activités éducatives sans aucune documentation officielle. Elles peuvent être classées parmi les activités approuvées, mais pour lesquelles vous n'avez pas de documents. Une feuille de relevé ci-jointe vous permet de documenter les activités non approuvées. Aucune autre signature que la vôtre n'est exigée.

Des heures PEP peuvent être accumulées en lisant des articles reliés à la profession dans des revues scientifiques. Présentez la liste des articles lus en indiquant les références de la revue pour réclamer des crédits - 1 heure PEP par groupe de 2 articles.

Les comptes rendus de vidéo et audio-cassettes pertinentes peuvent également faire partie de la liste. **Un maximum de 15 heures PEP sont allouées pour ces activités.**

**Formulaire d'inscription au programme d'enrichissement professionnel**

*(Veuillez lire les Règles et règlements avant de remplir ce formulaire)*

*Veuillez écrire lisiblement*

**Nom :** \_\_\_\_\_

--	--	--	--	--	--

N° d'identification SCSLM

**Niveau de certification de la SCSLM**

ALM

TLM

**Adresse :**

\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

	Résidence	Travail
<b>Téléphone</b>		
<b>Courriel</b>		

**Sommaire des heures réclamées**

Éducation permanente :	Heures
Activités approuvées :	_____
Activités non approuvées :	_____
<b>Activités professionnelles :</b>	_____
<b>Total</b>	_____

*Je demande par la présente un certificat dans le cadre du programme d'enrichissement professionnel de la SCSLM. J'ai accumulé 60 heures au cours des deux (2) dernières années en éducation permanente ou dans d'autres activités de perfectionnement professionnel. J'atteste que tous les renseignements et documents ci-inclus soient exacts.*

J'autorise la SCSLM à annoncer cet accomplissement dans le jCSLM  oui  non

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Mes relevés de notes doivent être

détruits

ou retournés

**1. Éducation permanente - Activités approuvées**

**Instructions :**

- 1. Énumérez tous les cours réclamés**
- 2. Joignez les relevés de notes ou autre preuve de participation**

Nom du cours :												
Date du cours :	M	M	J	J	A	A	N° dossier SCSLM :					-
Dispensateur :												

**Heures PEP :** \_\_\_\_\_

Nom du cours :												
Date du cours :	M	M	J	J	A	A	N° dossier SCSLM :					-
Dispensateur :												

**Heures PEP :** \_\_\_\_\_

Nom du cours :												
Date du cours :	M	M	J	J	A	A	N° dossier SCSLM :					-
Dispensateur :												

**Heures PEP :** \_\_\_\_\_

Nom du cours :												
Date du cours :	M	M	J	J	A	A	N° dossier SCSLM :					-
Dispensateur :												

**Heures PEP :** \_\_\_\_\_

**Documentation du programme d'enrichissement professionnel**

Nom du cours :														
Date du cours :	M	M	J	J	A	A	N° dossier SCSLM :					-		
Dispensateur :														

**Heures PEP :** \_\_\_\_\_

Nom du cours :														
Date du cours :	M	M	J	J	A	A	N° dossier SCSLM :					-		
Dispensateur :														

**Heures PEP :** \_\_\_\_\_

Nom du cours :														
Date du cours :	M	M	J	J	A	A	N° dossier SCSLM :					-		
Dispensateur :														

**Heures PEP :** \_\_\_\_\_

Nom du cours :														
Date du cours :	M	M	J	J	A	A	N° dossier SCSLM :					-		
Dispensateur :														

**Heures PEP :** \_\_\_\_\_

**Total d'heures PEP réclamées approuvées**

--





**3. Relevé pour activités professionnelles - approuvées**

**Instructions:**

1. Énumérez toutes les activités réclamées
2. Consultez les Règles et règlements du PEP pour des exemples d'activités acceptables et les heures PEP assignées
3. Si vous souhaitez présenter des activités qui **NE FIGURENT PAS** dans la liste approuvée, une description détaillée de celles-ci doit accompagner ce relevé
4. Pour être acceptées, les activités doivent être des celles de laboratoire ou reliées au laboratoire. Veuillez consulter les Règles et règlements du PEP
5. Une lettre de vérification ou toute autre documentation appropriée doit être jointe

Date de l'activité : 

M	M	J	J	A	A
---	---	---	---	---	---

Nom de l'organisation :

Sommaire de l'activité :

Description de la vérification :

**Heures PEP assignées :** \_\_\_\_\_

Date de l'activité : 

M	M	J	J	A	A
---	---	---	---	---	---

Nom de l'organisation :

Sommaire de l'activité :

Description de la vérification :

**Heures PEP assignées :** \_\_\_\_\_

Date de l'activité : 

M	M	J	J	A	A
---	---	---	---	---	---

Nom de l'organisation :

Sommaire de l'activité :

Description de la vérification :

**Heures PEP assignées :** \_\_\_\_\_

---

**Documentation du programme d'enrichissement professionnel**

---

Date de l'activité : 

M	M	J	J	A	A
---	---	---	---	---	---

Nom de l'organisation :

Sommaire de l'activité :

Description de la vérification :

**Heures PEP assignées :** \_\_\_\_\_

Date de l'activité : 

M	M	J	J	A	A
---	---	---	---	---	---

Nom de l'organisation :

Sommaire de l'activité :

Description de la vérification :

**Heures PEP assignées :** \_\_\_\_\_

Date de l'activité : 

M	M	J	J	A	A
---	---	---	---	---	---

Nom de l'organisation :

Sommaire de l'activité :

Description de la vérification :

**Heures PEP assignées :** \_\_\_\_\_

Date de l'activité : 

M	M	J	J	A	A
---	---	---	---	---	---

Nom de l'organisation :

Sommaire de l'activité :

Description de la vérification :

**Heures PEP assignées :** \_\_\_\_\_

Documentation du programme d'enrichissement professionnel

Date de l'activité : 

M	M	J	J	A	A
---	---	---	---	---	---

Nom de l'organisation :
Sommaire de l'activité :
Description de la vérification :

**Heures PEP assignées :** \_\_\_\_\_

Date de l'activité : 

M	M	J	J	A	A
---	---	---	---	---	---

Nom de l'organisation :
Sommaire de l'activité :
Description de la vérification :

**Heures PEP assignées :** \_\_\_\_\_

Date de l'activité : 

M	M	J	J	A	A
---	---	---	---	---	---

Nom de l'organisation :
Sommaire de l'activité :
Description de la vérification :

**Heures PEP assignées :** \_\_\_\_\_

**Nombre total d'heures PEP réclamées pour activités professionnelles :**

--

**Veillez faire parvenir les documents à l'adresse suivante :**

Programme d'enrichissement professionnel de la services d'apprentissage  
33 Wellington Street North  
Hamilton (Ontario) L8R 1M7